

CANTINE - ACCUEIL PERISCOLAIRE - ACCUEIL DE LOISIRS

Retrouvez toutes ces informations sur notre site Internet.
[http : //www.mairie-de-bury.fr](http://www.mairie-de-bury.fr)

<p>INSCRIPTIONS AU SERVICE JEUNESSE : (Entrée Face à L'église)</p> <p>LUNDI De 8 H 30 A 12 H 00 DU MARDI AU VENDREDI De 13 H 45 A 17 H 30 De 8 H 30 A 12 H 00 De 13 H 30 A 17 H 30</p> <p><u>Les paiements sont à effectuer à l'inscription et à libeller à l'ordre du Trésor Public.</u></p>	<p>INSCRIPTIONS A PARTIR DU JEUDI 23 AOUT 2012 (Aucune inscription avant cette date)</p>
--	---

Voici quelques règles importantes :

- TOUS LES ENFANTS DOIVENT ETRE REINSCRITS EN DEBUT D'ANNEE SCOLAIRE.
- SEULS LES REPAS REGLES A L'INSCRIPTION SERONT PRIS EN COMPTE.
- LES COMMANDES OU LES ANNULATIONS DE REPAS (maladies, grève, sorties, sorties scolaires, etc)
DOIVENT SE FAIRE LA VEILLE AVANT 10 H, (le Vendredi pour le Lundi) et 3 J avant pour le MERCREDI (le Lundi pour le Mercredi).
 Si le repas n'a pas pu être décommandé, il vous reste la possibilité de venir le chercher à la cantine avant 12 H.

<p>LOCAUX CANTINE ET ACCUEIL PERISCOLAIRE : (Entrée Face à l'église)</p>		<p>ACCUEIL DE LOISIRS - Rue Emile Zola (Avec ou Sans Repas) + Accueil le Matin de 7 H à 8 H 30 et le Soir de 17 H à 18 H 45</p>																								
<p>CANTINE SCOLAIRE</p> <p><u>Enfants scolarisés sur Bury :</u> (3.30 € + 1.20 € de garde) Soit 4.50 € le Repas pendant l'école</p> <p>IMPORTANT : Le prix du repas est indissociable du prix de la garde du midi pour des raisons d'organisation de personnel.</p> <p>La garde du midi ne peut donc être déduite en cas d'absence d'un enfant (Repas non annulé)</p>	<p>ACCUEIL PERISCOLAIRE</p> <p><u>Horaires :</u> de 7 H 00 à 8 H 10* et de 16 H 30 à 18 H 45 * Départ vers les écoles</p> <p><u>TARIFS :</u> Matin : 1/4 du prix de l'Accueil de Loisirs Soir : 1/3 du prix de l'Accueil de Loisirs</p> <p><u>(Voir Barème Accueil de Loisirs)</u></p> <p>PREVOIR UN GOUTER POUR LE SOIR</p>	<p>HORAIRES DE L'ACCUEIL :</p> <p>LE MATIN : ENTRE 8 H 30 ET 9 H - Fin des Activités 12 H L'APRES-MIDI : ENTRE 13 H 30 ET 14 H - Fin des Activités 17 H</p> <p>PREVOIR UN GOUTER POUR LE MATIN ET LE SOIR</p> <p><u>Fonctionne les Mercredis de SEPT à JUIN et toutes les Vacances scolaires, sauf vacances de Noël. Les Accueils de Loisirs d'Été ont lieu jusqu'au 15 Août.</u></p> <p>TARIFS « ACCUEIL DE LOISIRS » :</p> <p><u>Repas :</u> 3.30 € / Commune de Bury 3.40 € / Extérieurs non scolarisés sur Bury</p> <p><u>BAREME ACCUEIL DE LOISIRS : PRIX PAR JOUR PAR ENFANT</u> (à multiplier par le nombre de jours pour le tarif à la semaine)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Composition de la famille</th> <th colspan="3">Ressources Mensuelles (RM)</th> </tr> <tr> <th>Inférieures ou égales à 513 euros</th> <th>De 514 euros à 3 000 euros</th> <th>Supérieures à 3000 euros</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 enfant</td> <td>1.54</td> <td>0.30 % des RM par jour</td> <td>9.00</td> </tr> <tr> <td>2 enfants</td> <td>1.44</td> <td>0.28 % des RM par jour</td> <td>8.40</td> </tr> <tr> <td>3 enfants</td> <td>1.33</td> <td>0.26 % des RM par jour</td> <td>7.80</td> </tr> <tr> <td>4 enfants et plus</td> <td>1.23</td> <td>0.24 % des RM par jour</td> <td>7.20</td> </tr> </tbody> </table> <p><small>A L'INSCRIPTION, FOURNIR IMPERATIVEMENT LA DERNIERE FEUILLE D'IMPOSITION. (calcul : revenus avant abattements divisé par 12 et multiplié par le coefficient d'enfants à charge)</small></p>		Composition de la famille	Ressources Mensuelles (RM)			Inférieures ou égales à 513 euros	De 514 euros à 3 000 euros	Supérieures à 3000 euros	1 enfant	1.54	0.30 % des RM par jour	9.00	2 enfants	1.44	0.28 % des RM par jour	8.40	3 enfants	1.33	0.26 % des RM par jour	7.80	4 enfants et plus	1.23	0.24 % des RM par jour	7.20
Composition de la famille	Ressources Mensuelles (RM)																									
	Inférieures ou égales à 513 euros	De 514 euros à 3 000 euros	Supérieures à 3000 euros																							
1 enfant	1.54	0.30 % des RM par jour	9.00																							
2 enfants	1.44	0.28 % des RM par jour	8.40																							
3 enfants	1.33	0.26 % des RM par jour	7.80																							
4 enfants et plus	1.23	0.24 % des RM par jour	7.20																							

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, VOUS POUVEZ CONTACTER LE SERVICE JEUNESSE
Estelle VILLETTE – Tél : 03.44.56.81.47